

Fonctionnaires : des milliers de postes menacés

L'État a publié le décret d'annulation de dix milliards d'euros de crédits. Dont 780 millions de réduction de la masse salariale. Pas d'effet sur l'emploi, assure le gouvernement. Les experts en doutent.

Repères

Qu'a annoncé le gouvernement ?

Un plan d'économies de dix milliards d'euros sur le budget 2024 de l'État. Le gouvernement le justifie par une croissance revue à la baisse, ce qui diminue les recettes fiscales.

Pourquoi en reparle-t-on ?

Parce que le gouvernement a publié hier le décret annoncé d'annulation des dix milliards de crédits. Le document permet de mesurer les effets des coupes budgétaires sur les postes dans la fonction publique de l'État. Elle représente 2,5 millions d'agents. Sur 106 milliards d'euros de masse salariale, le décret prévoit de raboter 780 millions.

Combien cela représente-t-il de postes supprimés ?

De bons connaisseurs des finances publiques ont pris leur calculatrice. « Le coût moyen de recrutement d'un fonctionnaire est d'environ 40 000 €, indique François Ecalte, fondateur du site spécialisé Fipeco. 780 millions de rabot, cela représente donc près de 20 000 postes en moins. » Un ordre de grandeur confirmé par le collectif Nos services publics. « Le gouvernement fait un choix radical, observe Arnaud Bontemps, co-porte parole du collectif. Il aurait pu répartir l'effort : augmenter un peu les impôts et le déficit d'un côté, baisser un peu les dépenses de l'autre. Il préfère faire peser la totalité de l'effort sur le service public. »

Quels sont les ministères les plus



La défense concernée par la réduction de la masse salariale de l'État. | PHOTO : D. FOURAY - SOURCE : JOURNAL OFFICIEL - INFOGRAPHIE : QUEST-FRANCE.

Coupes budgétaires : les diminutions de masse salariale dans les ministères en 2024

Enseignement scolaire

478 571 192 €

Défense

105 752 151 €

Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales

70 523 635 €

Administration générale et territoriale de l'État

34 781 211 €

Justice

23 625 008 €

touchés ?

D'abord, l'Éducation nationale. Sa masse salariale est amputée de 478 millions d'euros. Sur la base du calcul de François Ecalte, cela représente 11 000 postes en moins. Le site spécialisé Café pédagogique parvient à la même conclusion. La Défense perdrait, elle, 2 600 postes, l'Agriculture 1 800, les services déconcentrés de l'État 900, et la Justice 600. La police et la gendarmerie échappent, elles, au coup de rabot. Bref, le tableau n'a rien à voir avec le

Budget 2024, adopté par le Parlement en décembre. Il prévoyait 6 700 créations nettes de postes. « Vu l'ampleur des coupes, ils ne seront pas créés, estime François Ecalte. Et des départs à la retraite ne seront pas remplacés. » Sachant que 50 000 fonctionnaires partent chaque année.

Qu'en dit le gouvernement ?

Il se veut rassurant. « Les annulations portent pour l'essentiel sur des crédits gelés en début d'année, dit le

ministère des Comptes publics. Les emplois ne sont donc pas touchés. Certains recrutements peuvent être décalés. Et ce n'est pas la seule façon de faire baisser la masse salariale : les ministères peuvent aussi décider de ne pas verser des primes. »

François Ecalte persiste et signe : « Je ne vois pas comment on peut diminuer la masse salariale sans que cela ait un effet sur l'emploi. »

Jacques SAYAGH.